ORLÉANS MÉTROPOLE | Orléans Mairie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 octobre 2026, à Orléans

WEEK-END DES 24 ET 25 OCTOBRE : LE POINT SUR LES MESURES

À l'occasion du congrès du Rassemblement national à CO'Met, les samedi 24 et dimanche 25 octobre, et des contre-mobilisations annoncées dans plusieurs secteurs de la ville, Orléans met en place un dispositif exceptionnel de sécurité. Après les violences survenues en centre-ville le 17 octobre, et face à l'affluence attendue, des mesures préventives sont déployées pour assurer la sécurité de tous. Restrictions de stationnement, adaptations des transports et de certains services publics : le point sur les mesures.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT : DES RESTRICTIONS RENFORCÉES DANS LE CENTRE-VILLE

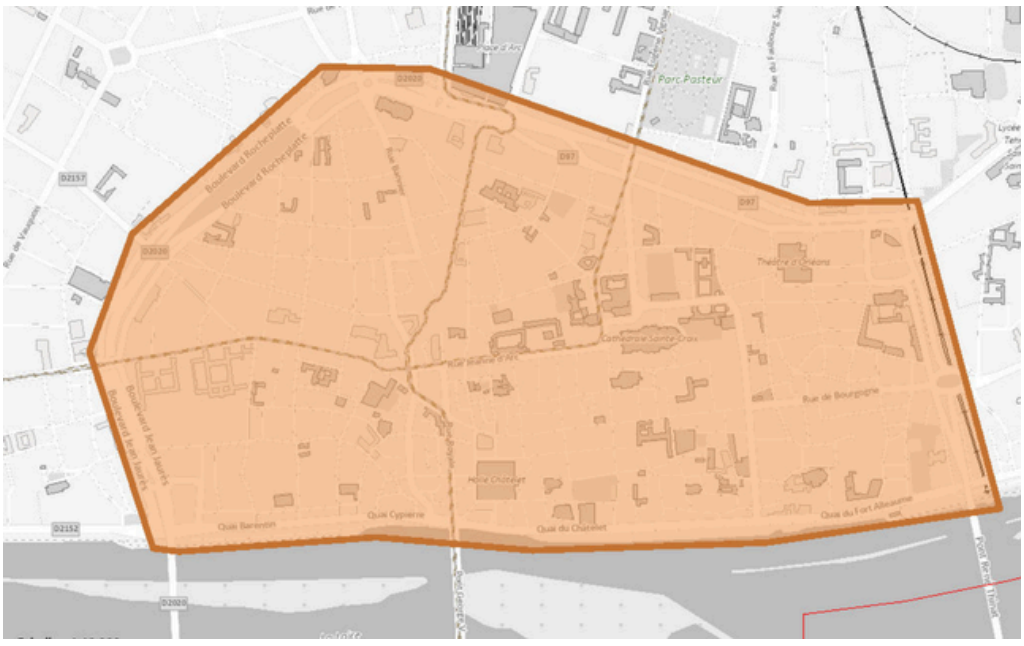
Afin de sécuriser les secteurs concernés par les rassemblements et de faciliter l'intervention des forces de sécurité et de secours, la circulation et le stationnement en surface seront temporairement interdits dans l'intra-mail et sur les mails, selon les modalités suivantes :

- **Stationnement :** interdiction du vendredi 23 octobre à 22h au dimanche 25 octobre à 20h.
- **Circulation :** interdiction du samedi 24 octobre à 7h au dimanche 25 octobre à 20h.

Tout véhicule maintenu en stationnement (vélos compris) dans le périmètre interdit sera susceptible d'être enlevé et mis en fourrière.

Le stationnement sera également interdit avenue Dauphine, du samedi 24 octobre, 22h, jusqu'au lundi 26 octobre, 7h et les ponts George V et Joffre seront fermés à la circulation (piétons compris).

Ces restrictions pourront être adaptées ou prolongées selon l'évolution de la situation et les impératifs de sécurité. Les arrêtés municipaux et la cartographie des secteurs concernés sont consultables sur orleans.fr.



Contact presse : Justine Plasse | 02 38 68 31 98 / 06 47 92 05 85 | justine.plasse@orleans-metropole.fr

PARKINGS DU CENTRE-VILLE : FERMETURE DES ENTRÉES ET DES SORTIES

En complément des restrictions de circulation et de stationnement, les accès aux parkings du centre-ville seront temporairement fermés, en entrée comme en sortie, du samedi 24 octobre à 7h au dimanche 25 octobre à 20h.

Cette mesure concerne les parkings suivants :

- Hôtel de Ville
- Cathédrale
- Charpenterie
- Halles-Châtelet
- Cheval-Rouge
- Saint-Paul
- Carmes
- Médiathèque
- Patinoire
- Indigo Martroi

Les véhicules déjà stationnés dans ces parkings ne pourront pas en sortir durant la période de fermeture. Les automobilistes sont donc invités à anticiper leurs déplacements et, si nécessaire, à retirer leur véhicule avant l'entrée en vigueur de cette mesure.
La réouverture des accès pourra être différée ou adaptée selon l'évolution de la situation et les nécessités de sécurité.

TRANSPORTS EN COMMUN : UN RÉSEAU FORTEMENT DÉGRADÉ SAMEDI

Le dispositif de sécurité entraînera d'importantes adaptations du réseau de transport en commun.
Samedi 24 octobre, l'ensemble du réseau de transport sera interrompu dans l'ensemble de la Métropole.

- **Lignes A et B du tramway :** totalement suspendues sur les journées de samedi et dimanche
- **Bus et Transport à la demande :** totalement suspendus le samedi. Il fera l'objet d'adaptation pour le dimanche.
- **Flex'O :** les vélos dans l'intra-mail, sur les mails, proche couronne au nord de la Loire, secteurs Pasteur et Barrière Saint Marc et le long de la ligne de tram à Saint-Marceau, seront retirés. Le stationnement au sein de ce périmètre ne sera pas autorisé, l'assistance électrique sera désactivée.

Les modalités de circulation et de reprise du service seront précisées par TAO, en fonction de l'évolution de la situation. Les voyageurs sont invités à consulter les informations actualisées sur tao-mobilites.fr avant tout déplacement.

COMMERCES : UNE FERMETURE TEMPORAIRE DES TERRASSES DU CENTRE-VILLE

Afin de préserver la sécurité des commerçants, leurs salariés et les publics, les centres commerciaux et commerces seront temporairement fermés du samedi 24 à 00h01 au dimanche 25 octobre à 2h, dans l'intra-mail, sauf pharmacie, commerces alimentaires, débits de boissons, hôtels et restaurants. En parallèles, les armureries seront fermées sur tout le territoire orléanais.
Un arrêté complémentaire sera pris pour la zone d'activité des Chèvres noires et la fermeture de ses commerces sur le même modèle que le centre-ville.

La Ville mesure les contraintes que ces restrictions représentent pour les professionnels, particulièrement après les perturbations subies le week-end précédent. Leur mise en œuvre répond à la nécessité de prévenir de nouveaux incidents et de protéger les personnes comme les biens.

Contact presse : Justine Plasse | 02 38 68 31 98 / 06 47 92 05 85 | justine.plasse@orleans-metropole.fr

COLLECTES DES DÉCHETS

La collecte des déchets sera maintenue en centre-ville, avec des tournées anticipées durant la nuit afin de limiter l'encombrement de l'espace public.
Les bacs habituellement entreposés dans des espaces fermés devront, dans la mesure du possible, y être conservés jusqu'à la prochaine collecte.

Pour les secteurs concernés par les collectes des samedi 24 et dimanche 25 octobre, les bacs présentés sur la voie publique devront impérativement être rentrés avant 8h, afin de garantir le dégagement de l'espace public. Tout bac laissé sur la voie publique au-delà de cet horaire sera évacué.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ÉVÉNEMENTS : DES FERMETURES ET ANNULATIONS TEMPORAIRES

Plusieurs équipements accueillant du public seront fermés durant le week-end, notamment :

- les médiathèques Gambetta et Argonne ;
- le musée des Beaux-Arts ;
- l'Hôtel Groslot ;
- la Maison de Jeanne d'Arc ;
- la Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier ;
- le Centre Charles Peguy ;
- l'Office de tourisme ;
- la mairie de proximité Est ;
- les parcs et jardins situés dans l'intra-mail, ainsi que le parc Pasteur.

Les événements Nuit des Ombres, au musée des Beaux-Arts, et Luminiscence, à la cathédrale, sont annulés, tout comme la brocante programmée sur les mails. Les marchés quai du Roi, Madeleine et La Source, sont en revanche, maintenus.
Ces adaptations temporaires visent à limiter les rassemblements dans les secteurs concernés par le dispositif de sécurité.

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE, ACCESSIBLE DÈS CE JEUDI À 11H

Pour accompagner les Orléanais dans l'application de ces mesures, une ligne d'information dédiée est mise en service ce jeudi 22 octobre, depuis 11h, au 02 45 48 58 68.
Elle permettra de répondre aux interrogations des habitants concernant les restrictions annoncées et leurs conséquences pratiques.
En complément, une page dédiée sur orleans.fr rassemble l'ensemble des informations pratiques, actualisées au fil de l'évolution de la situation. Ces mises à jour seront également diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville, les panneaux électroniques d'information et les mobiliers urbains numériques, avec la possibilité de recourir aux alertes SMS métropolitaines pour relayer les informations essentielles.
La Ville d'Orléans et Orléans Métropole restent pleinement mobilisées tout au long du week-end.

Contact presse : Justine Plasse | 02 38 68 31 98 / 06 47 92 05 85 | justine.plasse@orleans-metropole.fr